

Compte rendu de la réunion de bureau élargie du 14 janvier 2016

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17^e à Paris de 18h à 22h00

• Présents :

Claude Bureau (CB), *vice-président*, Marianne Durand-Lacaze (MDL), Michel Cornu (MC), *trésorier*, Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Catherine Gillet (CG), *présidente*, Christine Moissinac (CM), Daniel Moret (DMo), Anne Paulus (AP), *secrétaire*, Maxime Préaud (MP), *président honoraire*, Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB) et Michel-Henri Viot (MHV)

• Absents :

Dominique Aliadière (DA), Céline Chicha-Castex (CCC) *personnalité qualifiée représentant la BnF*, Lauren Laz (LL), *vice-présidente*, David Maes (DMA), Grazia Rapacciolo (GR) et Ana Sartori (AS),

Voici les points de l'ordre du jour :

1 – Préparation AG du 12 mars 2016

- Validation des documents à transmettre aux adhérents

En séance, les documents sont présentés par CB et légèrement amendés.

Il est décidé d'envoyer dès que possible l'appel à candidature par mail. 6 postes sont à pourvoir.

LL est démissionnaire d'office et ne se représente pas. DMA est démissionnaire.

AP est en attente de la réponse de Frédéric Mehaye (Château Sipian), vigneron, pour la reconduction d'un partenariat. Cette année la proposition est plus intéressante pour lui car nous allons pouvoir disposer de notre local où il sera possible de stocker des bouteilles à vendre.

MC s'interroge sur la pertinence de la taille du CA. Il est parfois difficile de travailler à 15. Il est rare de réussir à réunir 15 personnes à chaque CA. CB rappelle que le nombre de membres du CA est aussi lié à la nécessité de représenter l'ensemble des professions de notre secteur d'activité.

Néanmoins CM estime que le bureau peut prendre les décisions courantes seul et ne consulter le CA que pour les grandes orientations.

Concernant la convocation ; elle sera envoyée par courrier aux membres (en raison de l'augmentation des tarifs postaux, cela coûtera 700 euros si nous n'avons pas de partenaire).

Les rapports d'activité et financiers seront disponibles via internet.

La convocation contiendra donc :

- convocation + invitation au pot de 2^e partie (recto/verso)
- un bulletin de vote par correspondance + la liste des candidats (recto/verso)
- un pouvoir
- un flyer du partenaire (si réponse positive)
- un flyer de la Fête de l'estampe
- suggestion : un bon de commande produits dérivés Fête de l'estampe
- une enveloppe pour le vote par correspondance
- 1 enveloppe pour le retour du vote

DMo propose d'envoyer une invitation du CA (en tant que auditeurs libres) pour la journée du 12 mars à un certain nombre d'acteurs commerciaux de notre secteur : Joop Stoop, Boesner, Géant des Beaux-arts, Antalis etc. Ce sera l'occasion de leur montrer l'ampleur de nos projets. Cette initiative a été adoptée par le CA.

A inclure dans le rapport d'activité :

CG annonce les excellentes statistiques du site Manifestampe : +80 % d'augmentation du nombre de pages vues sur 2015 par rapport à 2014. (427 500 pages vues, 3 000 visiteurs par mois).

Le site de la Fête de l'estampe présente également une très belle progression avec +50% de pages vues en 2015 (154 000 pages vues sur l'année avec un pic à 25 000 pages vues en mai).

A noter également : nous comptons désormais 2.548 abonnés à la newsletter contre 1.750 l'an dernier à la même date.

MC informe que la tendance des adhésions et ré-adhésions est très bonne. Nous comptons plus de personnes morales et constatons que nombre d'anciens adhérents (qui n'avaient pas cotisé en 2015) ont déjà renouvelé en ce début d'année.

Le choix de proposer au vote en AG de passer les cotisations à 25 euros et 75 euros pour 2017 sera à discuter au prochain CA.

- **Organisation pratique de l'après-midi du 12 mars 2015**

Comme nous allons très probablement disposer de notre nouveau siège dès le début de février, le bureau propose de faire le pot de l'amitié de fin d'AG dans ce nouveau local. C'est une façon très conviviale de montrer ce nouveau lieu à nos adhérents qui auront fait la démarche d'assister à l'AG. Venir rue Pierre Sémard aidera nos membres à mieux se projeter dans les futures propositions d'activité que Manifestampe va prochainement proposer.

Un débat s'installe sur la difficulté que peut représenter de marcher 15 minutes (ou de faire 20 minutes de bus) pour se rendre à ce nouveau lieu. Il est rappelé que lorsque le pot a lieu dans la salle Aby Warburg, les participants ne sont pas si nombreux.

Le CA conclut tout de même à la pertinence de proposer cette « surprise » à nos membres. En effet, l'adresse ne sera dévoilée qu'à l'entrée de l'AG ; on distribuera un plan d'accès avec itinéraire à tous les présents.

Il reste à définir les modalités pratiques de l'organisation du pot (achats, installation etc.) et du dépouillement des votes.

2 – Location du local Rue Pierre Sémard

AP a personnalisé le modèle de bail pour le proposer à Gallix. Des petites retouches ont été apportées par eux. Il convient maintenant de revoir les lieux et de se mettre d'accord sur le déroulé pratique de l'emménagement.

2 dates de RDV vont être proposées à Gallix pour se rendre sur place avant la fin janvier.

3 – Fête de l'estampe

- Inscriptions sur le site internet Fête de l'estampe

Lancée depuis le 11 décembre 2015, la 4^e Fête de l'estampe a déjà reçu 17 demandes d'inscriptions. C'est un bon début.

Le site a été amélioré pour tenir compte des nouvelles régions et faciliter l'administration.

KEC et SVB gèrent le fil des inscriptions en partenariat avec MC et AP.

MC et AP vont mettre en ligne de façon régulière un tableau récapitulatif des événements déjà inscrits, rapidement accessible dès la page d'accueil.

Néanmoins, après ces quelques premières semaines d'exploitation, il apparaît souhaitable de faire quelques aménagements sur ce site pour offrir aux utilisateurs une vision exhaustive des événements à travers la France en offrant un comptage dynamique des événements par départements et par régions. AP a négocié avec les développeurs de la junior ISEP que ces développements supplémentaires soient réalisés pour 480 euros TTC dans un délai de 1 mois. Le CA a donné son accord pour cette opération.

CB se propose de voir quelles subventions ou bourses il serait possible d'obtenir pour un projet numérique d'amélioration du site de la fête 2017 (responsive, etc.) auprès des pouvoirs publics.

- Les documents de communication et les partenariats

CG a mis au point tous les documents suivants : règlement, flyer, carte postale, affiche personnalisable A4, affiche A3 2016 avec visuel de Corine Forget. CG informe que nous avons été approchés par Artension pour une proposition d'annonce à tarif préférentiel. MDL et CG ont recontacté le magazine pour étudier une possibilité de partenariat plus fort (présence du logo sur l'affiche 2016 contre page de pub dans le magazine). Le magazine doit nous donner une réponse. Le CA décide de faire ce type de proposition à Arts et métiers du Livre, France Fine Art ainsi qu'aux Nouvelles de l'Estampe. MDL s'en charge. Par ailleurs, Art-Papier – fournisseur de papier serait intéressé pour un partenariat (présence du logo sur l'affiche 2016 contre une contribution financière). Il est décidé de faire des propositions à d'autres fournisseurs.

4 – Maison de l'estampe – avancée du dossier

La commission Maison de l'estampe n'a pas réussi à se réunir. Néanmoins, CM fait un bilan de l'avancée des réflexions sur la question de la programmation de la Maison de l'estampe. En raison de remarques reçues sur le projet de programmation de LL (qui proposait d'inaugurer le lieu avec une grande exposition patrimoniale), CM estime indispensable de faire le point sur pour dégager un consensus sur un nombre de questions, présentées en séance :

- *« que veut-on défendre, l'estampe, l'image, au sens large ou non*
- *contemporaine, depuis les origines et au fil des siècles, ou un mélange...*
- *privilégier l'estampe française en accueillant des artistes vivant en France, ou en s'appuyant sur le monde*
- *montrer à voir les métiers qui tournent autour de l'estampe ou seulement les artistes et leurs œuvres...*
- *toujours dans le même lieu ?*
- *en réseau avec d'autres lieux, avec le label Manifestampe, en acceptant de déléguer*
- *en terme de qualité ? quel niveau d'exigence et qui peut juger de la qualité*
- *le niveau de professionnalisation ?? »*

CM souhaite recueillir les réponses pour ensuite et seulement ensuite bâtir une programmation sur 3 ans.

Un débat s'ouvre autour de la nécessité ou non de revenir sur ces questions. MDL propose de bâtir une sorte de charte à partir de ces réflexions. CB pense que ces questions pourraient faire l'objet d'une journée d'étude pour les aborder sous un angle approfondi et philosophique. Il apparaît au sein du CA qu'un consensus sur les points évoqués existe déjà. CG rappelle que plusieurs axes de programmation exploitables ont été rédigés et ont été bien reçus au sein du CA (cf entre autres, projet d'expo « Première pierre »). L'objectif à court terme est de compléter le document de présentation existant de la Maison de l'estampe afin de pouvoir continuer les démarches de prospection.

Il est conclu que chaque membre du CA donne ses réflexions à CM.

La séance est levée à 22h. Dans une ambiance conviviale, le début d'année a été fêté autour d'une galette !

5 - Prochaines réunions

La prochaine réunion de CA aura lieu le jeudi 4 février de 18h à 22h à la maison des associations du 17^e.